

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Michaël Couture, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 5 mars 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	40
Analyse des charges	52

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse (ci après la « municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la municipalité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. La municipalité a conclu, suite à son analyse, qu'aucun passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations n'avait à être comptabilisé. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne l'exhaustivité des obligations devant être recensées et les informations fournies sur ces obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – informations comparatives non retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la municipalité a adopté les nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », le 1er janvier 2023. Ces nouveaux chapitres doivent être appliqués prospectivement et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A122005
5700, rue J.-B. Michaud, bureau 400
Lévis (Québec) G6V 0B1
4 mars 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	1 380 377	1 406 104	1 272 544
Compensations tenant lieu de taxes	2	15 750	15 124	15 646
Quotes-parts	3			
Transferts	4	340 886	751 560	919 109
Services rendus	5	79 250	91 324	80 378
Imposition de droits	6	60 750	61 468	53 180
Amendes et pénalités	7	600	813	300
Revenus de placements de portefeuille	8	250		303
Autres revenus d'intérêts	9	7 350	9 047	6 990
Autres revenus	10	22 400	11 403	63 201
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 907 613	2 346 843	2 411 651
Charges				
Administration générale	14	305 190	331 980	277 578
Sécurité publique	15	197 824	208 529	182 504
Transport	16	770 809	809 972	784 966
Hygiène du milieu	17	621 872	538 718	505 914
Santé et bien-être	18	39 755	37 327	36 764
Aménagement, urbanisme et développement	19	74 275	92 868	70 124
Loisirs et culture	20	164 964	155 842	144 898
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	34 939	17 657	46 005
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	2 209 628	2 192 893	2 048 753
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(302 015)	153 950	362 898
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		5 720 742	5 357 844
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		5 720 742	5 357 844
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		5 874 692	5 720 742

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	75 009	716 663
Débiteurs (note 5)	2	1 767 354	1 595 758
Prêts (note 6)	3	95 128	86 631
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	1 937 491	2 399 052
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	965 000	750 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	292 689	928 745
Revenus reportés (note 11)	12	72 206	51 810
Dette à long terme (note 12)	13	1 014 678	1 196 961
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	2 344 573	2 927 516
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(407 082)	(528 464)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	6 081 851	6 206 903
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	160 381	12 348
Stocks de fournitures	20	2 392	1 132
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	37 150	28 823
	23	6 281 774	6 249 206
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	5 874 692	5 720 742
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	5 874 692	5 720 742
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	5 874 692	5 720 742

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(302 015)	153 950	362 898
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	595 967)	1 002 444)
Produit de cession	3		8 000	
Amortissement	4		535 712	530 135
(Gain) perte sur cession	5		16 926	
Réduction de valeur / Reclassement	6		160 381	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		125 052	(472 309)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(148 033)	17 135
Variation des stocks de fournitures	10		(1 260)	782
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(8 327)	(1 806)
	13		(157 620)	16 111
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(302 015)	121 382	(93 300)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(528 464)	(435 164)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(528 464)	(435 164)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(407 082)	(528 464)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	153 950	362 898
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	535 712	530 135
Autres			
▪ Perte (gain) sur disposition et réduction de valeur	3.1	177 307	
	4	866 969	893 033
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(171 596)	(485 817)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(636 056)	(48 483)
Revenus reportés	8	20 396	(16 937)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10	(148 033)	17 135
Stocks de fournitures	11	(1 260)	782
Autres actifs non financiers	12	(8 327)	(1 806)
	13	(77 907)	357 907
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(595 967)	(181 604)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	8 000	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(587 967)	(181 604)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(13 697)	(27 345)
Remboursement ou cession	20	5 200	1 680
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(8 497)	(25 665)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	41 100	429 200
Remboursement de la dette à long terme	25	(224 000)	(183 200)
Variation nette des emprunts temporaires	26	215 000	180 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	617	617
Autres			
▪	28.1		
	29	32 717	426 617
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(641 654)	577 255
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	716 663	139 408
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	716 663	139 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	75 009	716 663

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse est constituée en vertu du *Code municipal du Québec*.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la municipalité comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures :	
Hygiène du milieu – eau, égoût et assainissement	40 ans
Hygiène du milieu – réseau du lac Vert	10 ans
Hygiène du milieu – aménagement de la déchetterie	10 ans
Transport – chemins et ponts	40 ans
Transport – chemins et ponts cédés par le ministère	20 ans
Transport – surfacage d'origine ou resurfacage majeur	15 ans
Transport – système d'éclairage	20 ans
Bâtiments	10, 15, 20, 25 et 40 ans
Véhicules :	
Incendie	30 ans
Autres	10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 et 10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Autres	3 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus**Constatation des revenus**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté au poste créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des employés réguliers est un régime de retraite par financement salarial auquel participe la municipalité sans en être le promoteur. Il est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

Ce montant est créé à la fin suivante et est amorti selon la durée indiquée ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

– Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application rétroactive modifiée.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

Instruments financiers

Le 1er janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité au 1er janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 75 009	716 663
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 75 009	716 663
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 75 009	716 663
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 75 009	125 608
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières et aux fonds réservés pour le fonds de roulement.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 29 642 \$ (35 202 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 17 177 \$ (21 125 \$ en 2022).

5. Débiteurs

	2023	2022
Taxes municipales	9 62 861	44 330
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11 1 338 344	1 319 246
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 309 415	157 219
Organismes municipaux	13 35 075	20 811
Autres		
▪ Intérêts courus	14.1 8 332	8 332
▪ Autres	14.2 13 327	45 820
	15 1 767 354	1 595 758
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16 565 158	659 604
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20 565 158	659 604
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22 217 629	167 679
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23 40 943	3 904
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24 1 048 064	1 085 848
Ministère de la Culture et des Communications	25	
Autres ministères/organismes	26 31 708	61 815
	27 1 338 344	1 319 246

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 2,24 % à 3,10 % et viennent à échéance au plus tard en 2032.

6. Prêts

	2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪ Montant aff. au remb. dettes	30.1	95 128
▪ Citoyens - Inst. septiques	30.2	32 431
	31	95 128
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % (7,7 %) et renouvelable en 2024.

La municipalité bénéficie d'un emprunt temporaire de 1 122 000 \$ portant intérêt au taux de 7,45 % et venant à échéance en 2024. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations d'investissements de la municipalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	186 493	791 076
Salaires et avantages sociaux	42	34 550	22 051
Dépôts et retenues de garantie	43	50 853	82 084
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur dettes	45.1	6 793	19 395
▪ Autres	45.2	14 000	14 139
	46	292 689	928 745

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	7 560	
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	64 646	51 810
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	72 206	51 810

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,15	5,43	2026	2028	62	1 016 500	1 199 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	1 016 500	1 199 400
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(1 822)	(2 439)
					72	1 014 678	1 196 961

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		169 300			169 300
2025	74		174 800			174 800
2026	75		180 200			180 200
2027	76		378 600			378 600
2028	77		113 600			113 600
2029 et plus	78					
	79		1 016 500			1 016 500
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		1 016 500			1 016 500

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent, soit 230 900 \$ en 2027 et 97 300\$ en 2028

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	11 110
Autres régimes (REER et autres)	88	1 523
Régimes de retraite des élus municipaux	89	12 692
	90	12 633
	12 633	12 692

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	() ()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	7 305 306	106 067		7 411 373
Autres					
▪ Autres	105.1	7 000 539	97 290		7 097 829
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	1 198 818	187 786	184 825	1 201 779
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	357 731			357 731
Ameublement et équipement de bureau	110	117 341			117 341
Machinerie, outillage et équipement divers	111	548 590	24 140	86 400	486 330
Terrains	112	114 555		7 900	106 655
Autres	113	6 937			6 937
	114	16 649 817	415 283	279 125	16 785 975
Immobilisations en cours	115	17 635	180 684		198 319
	116	16 667 452	595 967	279 125	16 984 294
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 334 880	280 454		4 615 334
Autres					
▪ Autres	120.1	4 745 697	176 886		4 922 583
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	738 162	39 336	32 344	745 154
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	149 315	14 080		163 395
Ameublement et équipement de bureau	125	96 112	4 408		100 520
Machinerie, outillage et équipement divers	126	389 446	20 548	61 474	348 520
Autres	127	6 937			6 937
	128	10 460 549	535 712	93 818	10 902 443
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	6 206 903			6 081 851
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	160 381	
Autres	135		12 348
	136	160 381	12 348
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	160 381	12 348

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances payées d'avance	144.1	37 150	28 823
Autres			
▪	145.1		
	146	37 150	28 823

Note**19. Obligations contractuelles**

La municipalité est membre de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse. De ce fait, elle doit assumer sa part des dépenses de cet organisme.

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de déneigement et d'autres obligations échéant à différentes dates jusqu'en 2027, à verser une somme de 641 824 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Office municipal d'habitation de la municipalité

L'Office municipal d'habitation des Plaines et Monts de Bellechasse, la municipalité et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation, et la municipalité subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

La municipalité a conclu une entente de location de locaux échéant en 2024, prévoyant la perception de loyers totalisant 2 600 \$.

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 57 426 \$ sur une période de 9 ans.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 201 830 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

Voir la note 3, « Modifications comptables ».

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Au 31 décembre 2023, la municipalité n'a aucune débiteurs en souffrance et donc aucune provision pour créances douteuses.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont l'emprunt temporaire et les dettes à long terme. L'instrument financier à taux d'intérêt variable est l'ouverture de crédit bancaire.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	285 896 \$			
Emprunts temporaires	965 000 \$			
Dette à long terme (incluant le refinancement)	201 342 \$	794 722 \$	119 768 \$	
Total	1 452 254 \$	794 722 \$	119 768 \$	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 111 252 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	1 380 377	1 406 104		1 272 544
Compensations tenant lieu de taxes	2	15 750	15 124		15 646
Quotes-parts	3				
Transferts	4	340 886	260 225		254 366
Services rendus	5	79 250	91 324		80 378
Imposition de droits	6	60 750	61 468		53 180
Amendes et pénalités	7	600	813		300
Revenus de placements de portefeuille	8	250			303
Autres revenus d'intérêts	9	7 350	9 047		6 990
Autres revenus	10	22 400	25 618		63 201
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	1 907 613	1 869 723		1 746 908
Investissement					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15		491 335		664 743
Imposition de droits	16				
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17				
Autres	18		(14 215)		(14 215)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
Effet net des opérations de restructuration	20				
	21		477 120		664 743
	22	1 907 613	2 346 843		2 411 651
Charges					
Administration générale	23	300 517	323 255	8 725	277 578
Sécurité publique	24	177 277	183 066	25 463	182 504
Transport	25	509 002	527 969	282 003	784 966
Hygiène du milieu	26	388 664	364 307	174 411	505 914
Santé et bien-être	27	39 755	37 327		36 764
Aménagement, urbanisme et développement	28	74 275	92 868		70 124
Loisirs et culture	29	110 845	110 732	45 110	144 898
Réseau d'électricité	30				
Frais de financement	31	34 939	17 657		46 005
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	574 354	535 712	(535 712)	
	34	2 209 628	2 192 893		2 048 753
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(302 015)	153 950		362 898

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(302 015)	153 950	362 898
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(477 120)	(664 743)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(302 015)	(323 170)	(301 845)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	574 354	535 712	530 135
Produit de cession	5		8 000	
(Gain) perte sur cession	6		16 926	
Réduction de valeur / Reclassement	7		160 381	
	8	574 354	721 019	530 135
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9		12 348	17 136
Réduction de valeur / Reclassement	10		(160 381)	
	11		(148 033)	17 136
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12	26 680	5 200	1 680
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15	26 680	5 200	1 680
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (224 000)	(129 553)	(108 072)
	18	(224 000)	(129 553)	(108 072)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (36 900)	(33 897)	(22 969)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	10 000		
Excédent de fonctionnement affecté	21		1 000	
Réserves financières et fonds réservés	22	(41 812)	(46 335)	(41 054)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(68 712)	(79 232)	(64 023)
	26	308 322	369 401	376 856
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	6 307	46 231	75 011

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	477 120	664 743
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (10 697)(8 454)
Sécurité publique	3 (30 878)(34 309)
Transport	4 (284 265)(878 350)
Hygiène du milieu	5 (44 830)(58 286)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	4 564)
Loisirs et culture	8 (225 297)(18 481)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (595 967)(1 002 444)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (13 697)(27 345)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	41 100	244 300
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	33 897	22 969
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	69 487	3 030
Excédent de fonctionnement affecté	17)	837
Réserves financières et fonds réservés	18	15 000	38 195
	19	118 384	65 031
	20	(450 180)	(720 458)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	26 940	(55 715)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	332 385	347 930	312 002
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	69 500	67 211	62 124
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	935 277	956 035	888 617
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9			
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	34 939	17 657	46 005
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13			
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	239 598	240 078	189 839
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	6 075	1 941	12 395
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	574 354	535 712	530 135
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Programme de revitalisation	21.1	17 500	26 329	7 636
	22	2 209 628	2 192 893	2 048 753

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	166 785	190 042
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 663	6 663
Réserves financières et fonds réservés	3	95 424	64 089
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (42 900)(56 600)
Financement des investissements en cours	5	(279 198)	(306 138)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	5 928 918	5 822 686
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	5 874 692	5 720 742
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	166 785	190 042
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	166 785	190 042
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus incendie	12.1	5 663	6 663
	13	5 663	6 663
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	5 663	6 663

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve réseaux village	17.1 17 865	10 091
▪ Réserve aqueduc Lac vert	17.2 11 152	5 998
▪ Réserve vidange étangs	17.3 10 165	5 042
	18 39 182	21 131
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 47 307	35 772
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 3 769	2 143
Autres		
▪ Fond du Patrimoine	30.1 5 166	5 043
	31 56 242	42 958
	32 95 424	64 089

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
Vidange de boues	57 (42 900)(
		56 600)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (42 900)(
		56 600)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (279 198)(306 138)
	67 (279 198)	(306 138)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 6 081 851	6 206 903
Propriétés destinées à la revente	69 160 381	12 348
Prêts	70 95 128	86 631
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 6 337 360	6 305 882
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 6 337 360	6 305 882
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (1 014 678)(1 196 961)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (1 822)(2 439)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 565 158	659 604
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 42 900	56 600
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (408 442)(483 196)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (408 442)(483 196)
	84 5 928 918	5 822 686

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89		
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103.1		
Autres hypothèses économiques			
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

La municipalité participe à un régime en vertu duquel elle cotise un pourcentage du salaire (6,785 %) alors que les employés cotisent à raison de 6,765 %

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	11 110
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	11 110

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

La municipalité participe à un régime en vertu duquel elle verse un pourcentage du salaire (6,25 %) si l'employé contribue à raison de 6 %

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	12 692
Autres régimes	115	
	116	12 692

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	

Description du régime

	2023	2022
--	------	------

Cotisations des élus au RREM 118

Charge de l'exercice

Contributions de l'employeur au RREM 119

Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 120

121

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	904 721	928 617	883 108
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	66 516	68 270	43 282
Activités de fonctionnement	3	40 685	41 760	36 361
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	40 067	39 452	40 261
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	1 051 989	1 078 099	1 003 012
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	160 884	162 135	127 664
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	109 572	110 731	89 074
Autres				
▪ Autres	16.1	57 932	51 113	48 600
Centres d'urgence 9-1-1	17		4 026	4 194
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	328 388	328 005	269 532
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	328 388	328 005	269 532
	27	1 380 377	1 406 104	1 272 544

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		53
Écoles primaires et secondaires	33	15 750	15 124
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	15 750	15 646
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	15 750	15 124
			15 646

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49		9 660	
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	210 127	210 642	214 727
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	96 412	13 387	12 439
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	15 502	4 079	4 422
Réseau de distribution de l'eau potable	63			2 441
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		
Autres	80		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	81		
Activités culturelles			
Bibliothèques	82		
Autres	83	7 000	10 612
Réseau d'électricité	84		10 930
	85	329 041	248 380
			244 959

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86	19 186	10 385
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88	33 087	
Sécurité civile	89		
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	253 733	594 418
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	44 830	4 450
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104		49 431
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120	140 499	6 059
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	491 335	664 743

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	11 845	11 845	9 407
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	11 845	11 845	9 407
TOTAL DES TRANSFERTS	136	340 886	751 560	919 109

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	2 000	1 317	390
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	2 000	1 317	390
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	152			
Traitement des eaux usées	153	33 750	50 587	40 740
Réseaux d'égout	154			
	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	156			
Tri et conditionnement	157			
Autres	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	33 750	50 587	40 740

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178	35 750	51 904
			41 130

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	250	289	194
	182	250	289	194
Sécurité publique				
Police	183	1 000	485	826
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	1 000	485	826
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	1 500	2 161	2 377
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	1 500	2 161	2 377
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198			
Réseaux d'égout	199			
	200	3 750	4 168	4 047
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	3 750	4 168	4 047

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210	28 000	22 478	22 709
	211	28 000	22 478	22 709
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	9 000	9 839	9 095
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219			
	220	9 000	9 839	9 095
Réseau d'électricité	221			
	222	43 500	39 420	39 248
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	79 250	91 324	80 378

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	5 750	5 595	6 000
Droits de mutation immobilière	225	30 000	30 873	32 180
Droits sur les carrières et sablières	226	25 000	25 000	15 000
Autres	227			
	228	60 750	61 468	53 180
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	600	813	300
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	250		303
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	7 350	9 047	6 990
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(16 926)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			31 418
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238	11 000	11 211	9 343
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	11 400	17 118	22 440
	242	22 400	11 403	63 201
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	39 805	38 922		38 922	39 243
Greffe et application de la loi	2	22 095	13 719		13 719	11 988
Gestion financière et administrative	3	220 866	252 863	8 725	261 588	209 603
Évaluation	4	17 751	17 751		17 751	16 744
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪	6.1					
	7	300 517	323 255	8 725	331 980	277 578
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	75 797	79 823		79 823	76 084
Sécurité incendie	9	100 130	102 159	25 463	127 622	105 139
Sécurité civile	10	1 350	1 084		1 084	1 281
Autres	11					
	12	177 277	183 066	25 463	208 529	182 504
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	183 960	200 781	282 003	482 784	458 828
Enlèvement de la neige	14	306 000	308 873		308 873	304 146
Éclairage des rues	15	7 050	7 466		7 466	9 557
Circulation et stationnement	16	3 020	1 840		1 840	4 134
Transport collectif						
Transport en commun	17	8 972	9 009		9 009	8 301
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	509 002	527 969	282 003	809 972	784 966

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	36 540	38 585	24 354	62 939	59 470
Réseau de distribution de l'eau potable	23	68 780	62 866	72 115	134 981	129 580
Traitement des eaux usées	24	53 380	45 632	38 396	84 028	88 041
Réseaux d'égout	25	53 355	63 195	39 187	102 382	97 863
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	92 872	94 463		94 463	78 421
Élimination	27					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28					
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30					
Traitement	31					
Matériaux secs	32	16 700	17 179		17 179	13 521
Autres	33	34 695	35 505		35 505	32 085
Plan de gestion						
Autres	35					
Cours d'eau						
Autres	36					
Protection de l'environnement	37	32 342	6 882	359	7 241	6 933
Autres	38					
	39	388 664	364 307	174 411	538 718	505 914
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	3 400	3 121		3 121	2 255
Sécurité du revenu	41	35 605	33 251		33 251	34 014
Autres	42	750	955		955	495
	43	39 755	37 327		37 327	36 764

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	47 338	46 763		46 763	24 930
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45	9 437	7 428		7 428	20 422
Autres biens	46	17 500	26 329		26 329	7 636
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47					
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50		12 348		12 348	17 136
	51	74 275	92 868		92 868	70 124
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	53 995	56 359	41 753	98 112	98 253
Patinoires intérieures et extérieures	53	9 150	13 878		13 878	8 187
Piscines, plages et ports de plaisance	54					
Parcs et terrains de jeux	55	6 918	6 089		6 089	5 016
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58	14 150	11 504		11 504	8 579
	59	84 213	87 830	41 753	129 583	120 035
Activités culturelles						
Centres communautaires	60					
Bibliothèques	61	20 982	21 096	3 357	24 453	20 777
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	5 650	1 806		1 806	4 086
	65	26 632	22 902	3 357	26 259	24 863
	66	110 845	110 732	45 110	155 842	144 898

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ		67					
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
	Intérêts	68	34 939	17 040		17 040	45 388
	Autres frais	69		617		617	617
Autres frais de financement							
	Avantages sociaux futurs	70					
	Autres	71					
		72	34 939	17 657		17 657	46 005
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION		73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS		74	574 354	535 712 (535 712)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2	44 830	18 140
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		34 335
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	281 284	854 104
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9	52 461	18 434
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14	193 252	23 044
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		23 414
Ameublement et équipement de bureau	18		8 454
Machinerie, outillage et équipement divers	19	24 140	21 686
Terrains	20		833
Autres	21		
	22	595 967	1 002 444

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2	44 830	18 140
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		34 335
Autres infrastructures	5	333 745	872 538
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	217 392	77 431
	12	595 967	1 002 444

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	8 490		2 055	6 435
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	472 006		122 227	349 779
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	480 496		124 282	356 214
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	659 604		94 446	565 158
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	659 604		94 446	565 158
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	659 604		94 446	565 158
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	59 300	41 100	5 272	95 128
Autres	17				
	18	718 904	41 100	99 718	660 286
	19	1 199 400	41 100	224 000	1 016 500
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	1 199 400	41 100	224 000	1 016 500

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	1 016 500
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	279 198
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	565 158
Autres montants	9	95 128
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	635 412
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	635 412
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	201 830
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	837 242
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	837 242
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	17 751	17 751	16 744
Autres	3	30 206	30 206	21 599
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	4 790	4 790	3 999
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	8 647	8 647	7 988
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	91 147	90 817	76 305
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	37 347	38 157	34 598
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	38 853	38 853	18 422
Rénovation urbaine	19	6 937	6 937	6 520
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	968	968	934
Activités culturelles	23	2 952	2 952	2 730
Réseau d'électricité	24			
	25	239 598	240 078	189 839

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	535 814	1 002 444
Frais de financement	4	60 153	
Autres	5		
	6	595 967	1 002 444

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	2,00	40,00	4 290,00	86 548	25 030	111 578
Professionnels	2						
Cols blancs	3						
Cols bleus	4	2,00	40,00	6 600,00	198 769	39 567	238 336
Policiers	5						
Pompiers	6	20,00	2,00	845,00	29 896	1 045	30 941
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	24,00		11 735,00	315 213	65 642	380 855
Élus	9	7,00			32 717	1 569	34 286
	10	31,00			347 930	67 211	415 141

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	4 079				4 079
Réseau de distribution de l'eau potable	3		13 449	31 381		44 830
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	243 349	216 983	195 927	46 392	702 651
	7	247 428	230 432	227 308	46 392	751 560

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	617	617
	4	617	617
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	11 917	36 695
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	11 917	36 695
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	576	4 451
Réseau de distribution de l'eau potable	17	8	189
Traitement des eaux usées	18	1 069	1 232
Réseaux d'égout	19	1 804	901
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	3 457	6 773
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	1 666	1 920
Autres	34		
	35	1 666	1 920
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	17 657	46 005

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pascal Fournier	1.1 Maire	7 392	3 696	3 449	1 725
Émilie Gauthier-Côté	1.2 Conseiller	2 053	1 027		
Jean Malo	1.3 Conseiller	2 464	1 232		
Christiane Asselon	1.4 Conseiller	2 511	1 255	476	238
Vincent Labrecque	1.5 Conseiller	2 464	1 232		
Lucie Breton	1.6 Conseiller	2 464	1 232		
Allyson Bigot	1.7 Conseiller	2 464	1 232		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	111 252 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	37 836 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ 26 329 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 193 042 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	193 042 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été		
	Systèmes de sécurité	46	9 261 \$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47	27 925 \$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48	\$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49	71 067 \$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	\$
	Systèmes de drainage	51	58 192 \$
	Abords de routes	52	6 969 \$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	173 414 \$

b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	\$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$

c) Total des frais encourus admissibles

56 366 456 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 2024-59b) Date d'adoption de la résolution 58 2024-03-25

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 139-2015
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2015-08-03
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 92
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 55
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-03-05

Nom du signataire : Michaël Couture

Fonction du signataire : Directeur général et greffier-trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-03-28

Date et heure de la dernière modification : 2024-03-28 08:38

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	1 907 613	1 869 723	1 746 908
Investissement	2		477 120	664 743
	3	1 907 613	2 346 843	2 411 651
Charges				
	4	2 209 628	2 192 893	2 048 753
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(302 015)	153 950	362 898
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(477 120)	(664 743)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(302 015)	(323 170)	(301 845)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	574 354	535 712	530 135
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (224 000)	(129 553)	(108 072)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (36 900)	(33 897)	(22 969)
Excédent (déficit) accumulé	12	(31 812)	(45 335)	(41 054)
Autres éléments de conciliation	13	26 680	42 474	18 816
	14	308 322	369 401	376 856
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	6 307	46 231	75 011

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	75 009	716 663
Débiteurs	2	1 767 354	1 595 758
Placements de portefeuille	3		
Autres	4	95 128	86 631
	5	1 937 491	2 399 052
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	1 014 678	1 196 961
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	1 329 895	1 730 555
	10	2 344 573	2 927 516
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(407 082)	(528 464)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	6 081 851	6 206 903
Autres	13	199 923	42 303
	14	6 281 774	6 249 206
Excédent (déficit) accumulé	15	5 874 692	5 720 742

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	166 785	190 042
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Surplus incendie	2.1	5 663	6 663
	3	5 663	6 663
Réserves financières			
▪ Réserve réseaux village	4.1	17 865	10 091
▪ Réserve aqueduc Lac vert	4.2	11 152	5 998
▪ Réserve vidange étangs	4.3	10 165	5 042
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	47 307	35 772
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	3 769	2 143
Autres			
▪ Fond du Patrimoine	10.1	5 166	5 043
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(42 900)	(56 600)
Financement des investissements en cours	12	(279 198)	(306 138)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	5 928 918	5 822 686
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	5 874 692	5 720 742

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	635 412
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	837 242
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	349 779	472 006
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	6 435	8 490
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	565 158	659 604
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	95 128	59 300
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	1 016 500	1 199 400
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37</i>			

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	1 380 377	1 406 104	1 272 544
Compensations tenant lieu de taxes	13	15 750	15 124	15 646
Quotes-parts	14			
Transferts	15	340 886	260 225	254 366
Services rendus	16	79 250	91 324	80 378
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	61 600	62 281	53 783
Autres	18	29 750	34 665	70 191
	19	1 907 613	1 869 723	1 746 908
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		491 335	664 743
Autres	23		(14 215)	
	24		477 120	664 743
	25	1 907 613	2 346 843	2 411 651
<i>Extrait du rapport financier, page S12</i>				

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale	1	300 517	323 255	8 725		331 980	277 578
Sécurité publique							
Police	2	75 797	79 823			79 823	76 084
Sécurité incendie	3	100 130	102 159	25 463		127 622	105 139
Autres	4	1 350	1 084			1 084	1 281
Transport							
Réseau routier	5	500 030	518 960	282 003		800 963	776 665
Transport collectif	6	8 972	9 009			9 009	8 301
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	212 055	210 278	174 052		384 330	374 954
Matières résiduelles	9	144 267	147 147			147 147	124 027
Autres	10	32 342	6 882	359		7 241	6 933
Santé et bien-être	11	39 755	37 327			37 327	36 764
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	47 338	46 763			46 763	24 930
Promotion et développement économique	13						
Autres	14	26 937	46 105			46 105	45 194
Loisirs et culture	15	110 845	110 732	45 110		155 842	144 898
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	34 939	17 657			17 657	46 005
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	1 635 274	1 657 181	535 712		2 192 893	2 048 753
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	574 354	535 712 (535 712)			
	21	2 209 628	2 192 893			2 192 893	2 048 753

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	477 120	664 743
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (595 967)(1 002 444)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (13 697)(27 345)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	41 100	244 300
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	33 897	22 969
Excédent accumulé	6	84 487	42 062
	7	(450 180)	(720 458)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	26 940	(55 715)

Extrait du rapport financier, page S14